

**PREMIÈRE CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES
CHARGÉE DE L'EXAMEN DE LA CONVENTION
SUR L'INTERDICTION DE L'EMPLOI, DU STOCKAGE,
DE LA PRODUCTION ET DU TRANSFERT DES MINES
ANTIPERSONNEL ET SUR LEUR DESTRUCTION**

APLC/CONF/2004/1/Rev.1
3 novembre 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Nairobi, 29 novembre–3 décembre 2004
Point 3 de l'ordre du jour provisoire révisé

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE RÉVISÉ DE
LA PREMIÈRE CONFÉRENCE D'EXAMEN**

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection du Président.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du Règlement intérieur.
5. Adoption du budget.
6. Élection des vice-présidents.
7. Confirmation de la désignation du Secrétaire général.
8. Organisation des travaux.
9. Échange de vues sur l'examen de l'état et du fonctionnement de la Convention.
10. Échange de vues sur des conclusions relatives à l'application de la Convention.
11. Échange de vues sur la tenue d'assemblées des États parties à l'avenir et les questions qui y sont liées.
12. Examen des demandes des États parties prévues à l'article 5.
13. Échange de vues sur un plan d'action pour 2005-2009.
14. Recommandation relative à l'adoption des documents finals.
15. Débat de haut niveau.
16. Allocution de personnalités.
17. Questions diverses.
18. Adoption des documents finals.
19. Clôture de la Conférence.
